

## **CONDITIONS D'ADMISSION**

Etre titulaire du certificat d'enseignement secondaire inférieur (CESI ou C2D) **ou** présenter une épreuve écrite d'admission en français de niveau secondaire inférieur.

## **MODALITES D'INSCRIPTION**

La carte d'identité et le titre d'études.

Droit d'inscription : 25€ auxquels s'ajoutent 1 montant de 0,22€ par période + un complément de 0,13€ par période, plafonnés suivant le nombre de périodes.

Le droit d'inscription est de 25,00 € pour les **demandeurs d'emploi chômeurs complets indemnisés** (n° inscription du FOREM) et pour les personnes qui émarquent au **CPAS** (attestation du CPAS).

**Paiement par BANCONTACT**

## **DUREE DES ETUDES**

Minimum 2 ans à raison de 3 ou 4 soirées par semaine, de 17H45 à 21H05 et/ou samedi. La formation peut être échelonnée sur 2 à 5 ans en respectant l'organigramme de la section.

Ce système modulaire permet un étalement des unités d'enseignement.

## **TITRE DELIVRE**

Attestation de réussite pour chaque unité d'enseignement.

**Certificat de qualification TECHNICIEN EN PHOTOGRAPHE** spécifique à l'enseignement secondaire supérieur de promotion sociale.

Le diplôme précité n'est pas un CESS.

Ce diplôme est visé et reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

I.E.P.S.C.F.

Institut d'Enseignement de Promotion sociale de la Communauté française

Place de l'Ecole des Cadets 6 - 5000 NAMUR

Matricule 9.236.042

Tél : 081/22.29.03 – 22.92.39 - Fax : 081/23.06.82

E-mail : [info@iepscf-namur.be](mailto:info@iepscf-namur.be)

Pendant la période scolaire : de 8h30 à 12h et de 13h15 à 21h,  
le samedi de 8h30 à 13h30.

Pendant les congés scolaires: voir site [www.iepscf-namur.be](http://www.iepscf-namur.be)



**I.E.P.S.C.F.**  
**Namur Cadets**



# **PHOTOGRAPHE**

Le photographe crée des images par prise de vues dans des domaines aussi divers que le reportage, la publicité, la mode, le portrait, la reproduction...

A l'écoute du message à produire, il l'exprime à partir de critères esthétiques et techniques appropriés.

Il effectue toutes les opérations de traitement des matériaux, sensibles ou non, permettant la diffusion de l'image.

### **Tâches**

En tenant compte des évolutions des nouvelles technologies de l'environnement culturel et esthétique et dans le respect des règles déontologiques du métier :

- Il pré visualise l'image à réaliser;
- Il choisit l'équipement et le support le plus adéquat (films, papiers, chimie);
- Il utilise à bon escient les différents types d'éclairages artificiels et naturels de façon à obtenir le meilleur rendu de la matière, des couleurs, de l'ambiance;
- Il manipule le 24X36, le moyen format, la chambre technique dans leurs applications professionnelles;
- Il effectue les opérations techniques d'un laboratoire photographique;
- Il procède aux retouches et à la finition du produit;
- Il utilise un logiciel approprié en vue de traitement numérique et de la retouche des images;
- Il maîtrise les coûts de production d'une réalisation;
- Il respecte la législation des droits de l'image et des droits d'auteurs;
- Il effectue les activités de vente au comptoir;
- Il adapte ses productions à l'évolution des techniques, du style, du matériel et aux exigences des structures de production de participer.

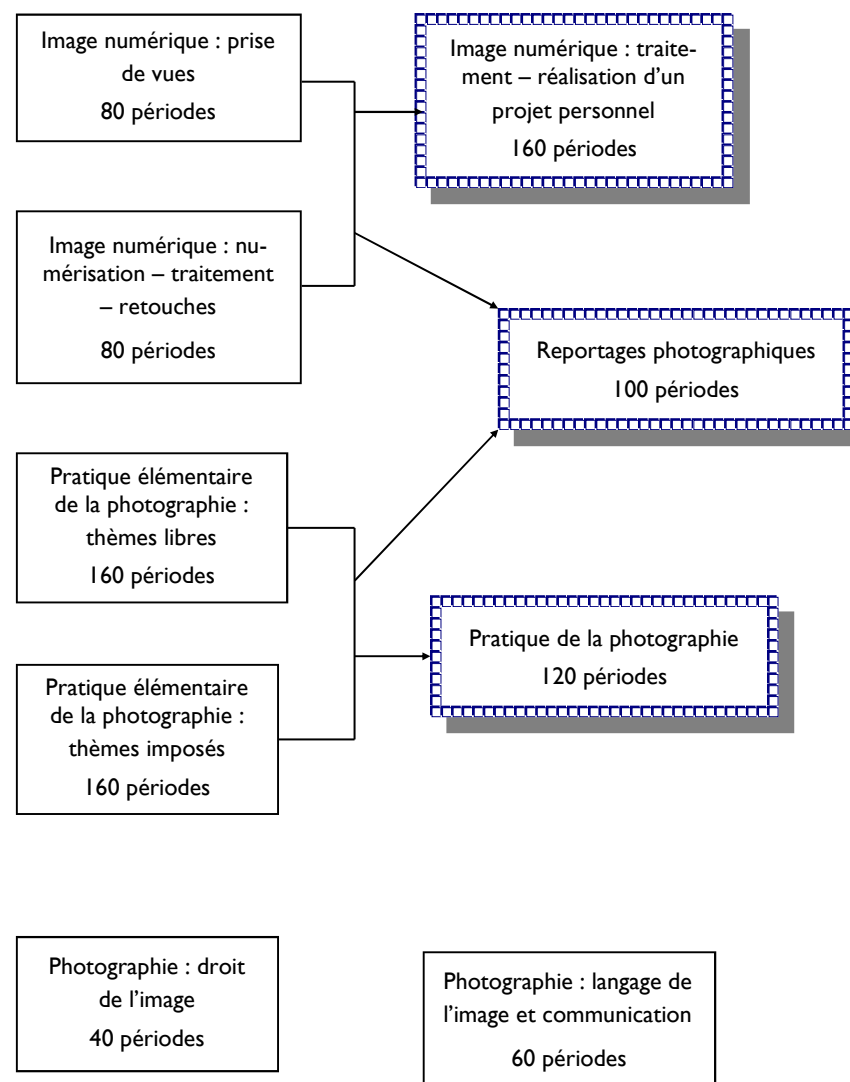
### **Les débouchés**

Photographe indépendant (mode, industrie, architecture, publicité), Photographe de presse; Photographe revendeur; Photographe d'imprimerie; Opérateur de laboratoire photographique.



## ORGANIGRAMME DE LA SECTION : PHOTOGRAPHIE

INTITULES	1	2	PERIODES
			1000
Epreuve intégrée de la section : photographe <b>(Pas organisé en 2015-2016)</b>		X	40
Image numérique : numérisation – traitement – retouches	X		80
Image numérique : prise de vues	X		80
Image numérique : traitement – réalisation d'un projet personnel <b>(Pas organisé en 2015-2016)</b>		X	160
Photographie : droit de l'image <b>(Pas organisé en 2015-2016)</b>		X	40
Photographie : langage de l'image et communication	X		60
Pratique de la photographie <b>(Pas organisé en 2015-2016)</b>		X	120
Pratique élémentaire de la photographie : thèmes imposés	X		160
Pratique élémentaire de la photographie : thèmes libres	X		160
Reportages photographiques <b>(Pas organisé en 2015-2016)</b>		X	100



EPREUVE INTEGREE DE LA SECTION: PHOTOGRAPHE—40 périodes